

Avis de constitution

SOCIETE « LES CELLIERS DES VIGNERONS » en abrégé « CELVIG »

Siège ABIDJAN COCODY CITE DES ART, Lot 13, Ilot
T1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2025 et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES CELLIERS DES VIGNERONS »

en abrégé « CELVIG »

Objet : L'achat et la vente de vins ;
La participation dans toutes les entreprises similaires.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe et susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

L'emprunt de toutes sommes, et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer.

Et généralement toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE DES ART, Lot 13, Ilot T1

Dirigeant(s) Mme OUATTARA GOFAGA DESIREE KADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04686 du 18/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57761/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

